

Les problèmes de santé de la Maison de Saint-Cyr aux XVII^e et XVIII^e siècles *

par Georges ROBERT **

Mme de Maintenon, qui fondait la Maison de Saint-Louis à Saint-Cyr, donnait une grande importance aux problèmes de santé en installant une infirmerie et une apothicairerie bien équipées. Néanmoins, l'insalubrité du site provoquait de nombreuses et fréquentes maladies parmi les élèves dont beaucoup mouraient ainsi que leurs professeurs.

Il est fréquent d'entendre évoquer la Maison de Saint-Cyr pour la qualité de l'éducation conçue par sa fondatrice, mais il semble intéressant de mieux connaître ce qu'était la vie de la Maison de Mme de Maintenon dans un domaine important qui est celui des soins apportés à la santé des dames et des demoiselles qui y demeuraient.

Fondée par un édit de juin 1686, donné à Versailles, la Communauté de Saint-Louis recevait 250 demoiselles d'extraction noble et pauvres et 36 dames, ainsi que 24 sœurs converses, elle se trouvait dans le diocèse de Chartres et placée sous l'autorité de son évêque.

Ses Constitutions abordaient les problèmes de santé à travers les articles 25 « de la propreté » et 66 « des infirmières », qui définissaient celles-ci comme « des personnes robustes qui puissent porter avec santé les infirmités des autres », qui devaient servir « chaque malade comme si c'était Jésus-Christ même », et les engageaient « à beaucoup de charité », leur faisant obligation que « personne ne meure sans recevoir les sacrements » et leur recommandant d'observer « une grande propreté dans tout ce qui touche les malades ».

* Communication présentée à la séance du 25 avril 1987 de la Société française d'Histoire de la Médecine.

** 46, rue Saint-Maur, 75011 Paris.

La pratique d'un examen médical préliminaire par le médecin de la Maison, en présence de Mme d'Hozier, épouse du généalogiste, permettait d'écartier les demoiselles trop faibles physiquement.

Un soin très grand avait été apporté à l'équipement de la Maison. Dans le domaine de ce que nous appelons aujourd'hui les sanitaires, il faut noter l'existence de l'eau courante dans les offices, la présence de « lieux communs », ou lieu d'aisance, nombreux et d'une salle de bain à l'infirmierie des demoiselles.

Il y avait cinq infirmeries pour les demoiselles, les dames, les novices, les converses, et une infirmerie pour « les maladies qui se communiquent », située un peu à part géographiquement.

La plus importante était celle des demoiselles qui se trouvait dans la cour des cuisines, au premier étage, à côté de celles des dames et de la chapelle Sainte-Geneviève, alors qu'au rez-de-chaussée se situait la cuisine, le réfectoire, la salle de bain, et au second l'infirmierie des converses et la lingerie pour les malades. Sur le palier du premier étage s'ouvrait un tambour recouvert de tapisserie de damas, en soulevant les portières qui en masquaient l'entrée on pénétrait dans l'infirmierie des demoiselles.

C'était une vaste pièce éclairée par dix-sept fenêtres hautes et larges dont les rideaux de serge rouge filtraient la lumière en rose.

Le long des murs s'alignaient trente lits à piliers avec des « pentes » en serge de mouy rouge, des châssis à pointe de fer. Les fauteuils de moquette et cinq paravents de toile et de serge étaient, aussi, de couleur rouge.

Entre chaque lit, une tablette fixée au mur, un coffre et une chaise de paille étaient dévolus à chaque malade.

Les malades qui ne pouvaient pas se lever avaient droit à une planche pour prendre leurs repas au lit et à une table où les objets utiles pouvaient être posés : crachoir de fayence, bassin à prendre médecine, vaisseau à trois pieds pour tenir chaudes des boissons, et sonnette pour appeler l'infirmière.

Une petite bibliothèque et des jeux se trouvaient dans une armoire à la disposition des pensionnaires.

En entrant à l'infirmierie les demoiselles laissaient les insignes distinctifs de leurs classes : les rubans rouges (jusqu'à 10 ans), verts (10-14 ans), jaunes (14-17 ans), bleus (17-20 ans), pour revêtir un vêtement commun.

Un autre bâtiment, déjà cité, pourvu d'une chapelle dédiée à saint Roch, se dressait à part, c'était l'infirmierie des contagieuses où mouraient de nombreuses élèves lors des épidémies de petite vérole de la première partie du XVIII^e siècle. Une apothicairerie bien équipée complétait le dispositif de l'infirmierie. Elle comportait deux pièces : « la boutique », qui contenait les produits utilisés, et une petite bibliothèque, le « laboratoire », où se réalisaient les préparations.

Les inventaires du mobilier de l'apothicairerie datent d'août 1686 et juillet 1790, ce qui permet d'en constater l'évolution. On y note la variété des instruments en étain, fer, acier, fonte, plomb, marbre, faïence, verre et la présence de nombreux instruments de chirurgie nécessaires aux autopsies.

Des opérations chirurgicales se réalisaient dans la Maison et le projet de

construction d'un pavillon de chirurgie ne devait être abandonné qu'à cause du montant de la dépense (10 000 écus en 1692).

La formation des infirmières était, dès la fondation, confiée aux Filles de la Charité.

Les dames venaient à l'infirmierie pendant un temps plus ou moins long apprendre la pharmacie, la botanique, la chirurgie. Les demoiselles y venaient aussi et s'associaient à des tâches modestes : couture, balayage des salles, lits à faire. On remarquait la présence fréquente auprès des religieuses apothicaires de la duchesse de Bourgogne puis, plus tard, de Marie Leczinska qui s'initiaient à la confection des remèdes.

Une équipe médicale était attachée à la Maison, elle comportait un médecin et un chirurgien ordinaires. Des spécialistes se déplaçaient souvent pour soigner les pensionnaires : un dentiste, un oculiste, un chirurgien herniste. Les appointements du médecin et du chirurgien s'élevaient à 500 livres annuelles, ce qui peut paraître modeste mais était compensé par la renommée attachée à ces emplois. Ainsi, trois médecins de la Maison devaient devenir premier médecin du Roi : Dodart, Sénac et La Payronie.

Parmi les autres médecins il faut citer Sieurac, Morain, Bouillac, Besse et Audirac qui succédait à Sénac en 1746.

Parmi les chirurgiens on peut retenir les noms de Bergerand, Atoche et Laribeault.

Parfois, le médecin du Roi venait à Saint-Cyr à la demande de Mme de Maintenon.

La population des malades éventuelles se composait des demoiselles dont l'âge variait de sept à vingt ans et des dames qui commençaient leur carrière à vingt et un ans et restaient dans la Maison jusqu'à la fin de leur vie.

Malgré la visite médicale préliminaire à l'admission des pensionnaires, un certain nombre d'entre elles pouvaient être renvoyées lors de leur séjour.

Les infirmités amenant le renvoi étaient, selon le ministre Chamillard, « la paralysie, les écrouelles, le scorbut, la cancer, l'épilepsie et les vapeurs continuelles ».

Une déclaration du Roi du 16 mai 1712 prévoyait le cas des « demoiselles qui seraient renvoyées avant l'âge de vingt ans pour quelque infirmité survenue depuis leur entrée dans la Maison » afin qu'elles « jouissent de pension alimentaire de 150 livres par an » jusqu'à ce qu'elles aient atteint l'âge de vingt ans à partir duquel elles bénéficiaient des 3 000 livres données à toutes les anciennes élèves. Cela traduit l'importance du problème qui s'était rapidement posé, la Déclaration, rédigée vingt-six ans après la fondation, correspondait à un quart de siècle d'expérience.

A côté des maladies éliminatoires d'autres se développaient à certaines époques.

Le site choisi pour construire les bâtiments dans un délai de moins de deux ans, sous la direction de Mansard, était un marais mal asséché, envahi l'hiver par les pluies descendues des coteaux voisins et putride l'été.

Aussi, les caves se trouvaient envahies par l'eau, l'humidité ruisselait sur les murs.

La conséquence en était que l'hiver se développaient les pneumonies, pleurésies, rhumatismes, tuberculose, et l'été le paludisme, la dysenterie, la thyphoïde.

La première victime était portée en terre deux mois seulement après l'inauguration du 2 août 1686.

Une épidémie de petite vérole que l'on assimile aujourd'hui à la variole s'évissait à Versailles et à Saint-Cyr pendant les quarante premières années du XVIII^e siècle.

La crainte de la contagion était devenue si grande alors que l'on renonçait aux funérailles solennelles auxquelles s'associait la Cour au décès de chaque élève. On se contentait d'emporter les jeunes corps dans un drap de satin blanc « semé d'orphrois de mère d'argent » vers le petit cimetière au pied de la chapelle.

Les annales de la Maison rapportent d'autres cas de maladies. Dans le trimestre suivant la bataille de Fontenoy, en mai 1745, elles évoquent les « exquinancies pestilentiennes » qui touchaient les animaux et les hommes de la région de Saint-Cyr. Elles se manifestaient par « un mal de gorge violent » avec « une gangrène », et les patientes mouraient « étranglées vives » avec des « douleurs cruelles » au bout de trois ou quatre jours. Pour combattre la maladie, le curé de Saint-Sulpice apportait un emplâtre qu'il avait utilisé pour soigner des animaux et que l'on appliquait aux jeunes malades et qui se serait révélé souvent efficace.

Le trimestre se soldait par le décès de seize personnes.

En janvier et février 1768, on cite une grippe ardente, par une période de grand froid, avec « une thoux opiniâtre et un mal de poitrine ».

Les malades restaient au lit avec un régime rigoureux et les classes se trouvaient réduites à quelques élèves tant la maladie frappait parmi elles.

Finalement, toutes devaient se rétablir et reprendre leur activité, seule une dame de quatre vingt-dix-ans, Mme de Vandam, avait une fluxion de poitrine et mourait.

Il est intéressant d'essayer de savoir comment les victimes, jeunes filles des XVII^e et XVIII^e siècles, ressentaient l'affrontement avec la maladie et souvent avec la mort. Les souvenirs ou mémoires de certaines d'entre elles permettent une approche dans ce domaine.

La correspondance de Marguerite de la Maisonfort, une bleue (dix-sept à vingt ans), à la fin du Grand Siècle, apporte bien des éléments. Elle relate sa propre maladie dans une lettre du 2 décembre 1689 : « Il paraît que j'ai été malade, très malade, M. Fagon dit que j'ai eu une fièvre putride. J'ai passé de longues journées dans cette infirmerie sous la protection de ce bon saint Roch. Je me revois dans mon petit lit blanc, les volets clos (je ne pouvais supporter le grand jour), étendue, inerte, passant mes journées à suivre des yeux à travers la chambre la marche lente du rais de soleil filtrant à travers la fente du volet, écoutant le bourdonnement d'une mouche. Parfois un cher visage, celui de Glapion, de ma sœur, de Madame, se penchait vers moi ; je fermais alors les yeux pour ne pas parler, et elles s'en allaient doucement...

« Puis est venue l'automne. J'étais guérie, mais encore si faible ! On ouvrait toute grande la fenêtre aux derniers rayons du soleil pâle. Je regardais les feuilles des grands ormes du parc se détacher au moindre souffle de vent, tourner lentement et tomber sans bruit dans les allées. Il me semblait que j'étais une pauvre petite chose

comme ces feuilles légères, destinées à errer çà et là au gré du souffle mauvais de la destinée des pauvres.

« Le mois dernier, j'ai fait mes adieux au bon saint Roch, patron de l'infirmerie, et j'ai repris ma vie de petite bleue. »

Il s'agit, ainsi, du témoignage d'une pensionnaire qui a souffert d'une « fièvre putride », que l'on assimile souvent à une typhoïde, pendant l'été, puis est entrée en convalescence avec l'automne pour sortir guérie en novembre 1689.

Elle décrit son état et évoque les visites reçues dont celle de « Madame », c'est-à-dire de Mme de Maintenon, confirmant le rôle actif de celle-ci qui prenait le risque de rendre visite aux malades contagieuses de l'infirmerie Saint-Roch dont beaucoup devaient être victimes de leurs maladies.

Il est, aussi, émouvant et instructif de constater que cette jeune fille noble et pauvre a conscience de sa situation lorsqu'elle évoque le « souffle mauvais de la destinée des pauvres » qui lui semblait devoir l'emporter.

Une lettre du 30 septembre 1690 lui permet de parler à nouveau de sa santé, « les fièvres m'ont reprise en juillet. Et puis Saint-Cyr est bien malsain. Madame avait combattu les plans de Mansard en qui elle n'avait pas confiance : On découvre tous les jours, disait-elle à ma sœur, combien ce grand homme a trompé le Roi. Il ne m'a jamais trompé. » Au lieu de bâtir Saint-Cyr sur le penchant du coteau qui regarde le val de Gallie, coteau boisé où il aurait été un endroit non moins solitaire, en plus belle vue et sur un terrain sec et élevé, il le bâtit sur l'emplacement de l'ancien château, au pied même du coteau, dans un fond marécageux où les eaux minent les fondations et forcent à des réparations continues. Cela est fort malsain, aussi, l'infirmerie est-elle toujours encombrée de malades. »

Elle ajoute, note plus optimiste : « Heureusement, je suis plus forte cette année, je n'ai pas été obligée d'aller à l'infirmerie ; mais, je me traîne... »

Pendant, il régnait parmi beaucoup de dames ou de demoiselles un esprit de foi qui les amenait à travers la mortification à négliger le soin de leur corps.

L'auteur des précédentes lettres écrit le 8 janvier 1690 : « Mme de Veilhan est très malade à l'infirmerie... elle souffrait horriblement d'un mal de dents et se complaisait pieusement dans sa souffrance... Madame, prévenue, lui a envoyé Carméline, le dentiste de la Cour. Il est venu, hier, et a dit que la malade s'est laissée pourrir les gencives... »

La maîtresse des lieux n'était pas favorable à cette attitude et écrivait à la patiente : « Croyez-vous que vous n'eussiez pas mieux fait de dire simplement votre mal et de demander le secours nécessaire ? Croyez-vous satisfaire aux obligations de votre Communauté en vous rendant malsaine par des jeûnes et des mortifications qui ne sont point de votre état ? Dieu n'a pas dit à tous : "Soyez martyrs." Il a dit à tous : "Soyez doux et humbles de cœur." »

Souvent la spiritualité prend la forme de la solidarité avec les malades, et l'on cite le cas de Mme de Malvoüe qui sollicite l'honneur de soigner les contagieuses qui, dès le premier jour, contracte leur mal et s'éteint à vingt-et un-ans.

Les soins apportés aux malades se voulaient à la pointe de ce qui se faisait à

l'époque. L'on ne se contentait pas de purger et de saigner, on essayait d'utiliser les remèdes les plus nouveaux, parfois les plus chers.

Sous la direction de La Peyronie, devenu premier médecin du Roi, on fabriquait dans un laboratoire spécialement construit à cet effet, pour le coût de 1 400 livres et dans le plus grand secret, les célèbres gouttes du général de La Motte.

Trois dames avaient appris sa composition « sous le sceau du silence » et s'y consacraient.

La Maison consommait aussi beaucoup d'eaux minérales : eaux de Bourbon, de Forges, de Vichy, qui lui étaient vendues à raison de 4 livres la bouteille en 1703.

Les dépenses de l'apothicairerie pour l'année 1725 s'élevaient à 2 000 livres.

Les médecins ne restaient pas sans prendre des initiatives, ainsi Sénac baignait les varioles, ce qui apparaissait d'une grande audace, et guérissait certaines malades.

Les cures aux eaux semblent avoir bénéficié d'une certaine faveur. La première supérieure, Mme de Brinon, y guérissait de rhumatismes rebelles, et d'autres de différentes affections. On opérait également à Saint-Cyr et les instruments que contenait l'apothicairerie permettaient de le faire ainsi que d'autopsier les corps des défuntés.

La mortalité semble avoir été importante dans la Maison en dépit de tous les efforts soutenus.

Pour l'évaluer il faut être prudent car il semble que les registres d'entrée des pensionnaires aient disparu.

Une évaluation était réalisée en 1755, pour les soixante-dix premières années d'existence. Elle indique que sur les 1 200 demoiselles entrées, il y en avait eu 275 de décédées, et sur les 94 dames en fonction, 54 avaient disparu. Cela donne une mortalité s'élevant respectivement à 22,9 % et 57,4 %.

Si l'on tient compte du fait que lors de la suppression de la Maison, en 1793, le cimetière contenait 500 tombes, on peut tenter une extrapolation en établissant une moyenne pour les années précédant 1755 et en l'appliquant aux années restant à courir jusqu'en 1793, on aboutit à un nombre total de décès sur 107 ans proche de 500.

Le taux de mortalité indiqué semble donc s'être maintenu pendant la durée de la Maison de Saint-Louis.

Ce taux était-il plus élevé que celui des pensionnats de jeunes filles de l'époque ? La comparaison ne serait vraiment possible qu'avec une maison ayant les mêmes conditions de vie et la même composition de population.

La mortalité des dames ayant pu avoir pour origine la vieillesse autant que la maladie, la seule qui soit significative est celle des demoiselles.

On peut, sans grand risque de se tromper, affirmer que sans l'insalubrité du site la Maison aurait connu une moindre mortalité.

Finalement, la création de Mme de Maintenon devait à peine dépasser le siècle d'existence, le décret du 16 mars 1793 disait en son article premier : « La Maison d'éducation de Saint-Louis, à Saint-Cyr-les-Versailles, est supprimée et sera évacuée dans le mois à compter de la publication du présent décret. »

Par la suite, le cimetière qui renfermait tant de souvenirs devait être détruit et, bien plus tard, les bâtiments d'origine détruits par un bombardement en 1944 alors que le château de Maintenon subissait un raid qui l'endommageait gravement.

SUMMARY

Madame de Maintenon who founded the Maison de Saint-Louis in Saint-Cyr gave priority to health, equipping an infirmary and a well stocked pharmacy. Yet, the unhealthy site provoked many frequent illnesses among the pupils, and a great number died, as well as their teachers.

BIBLIOGRAPHIE

- Eleury Vindy. -- « Les demoiselles de Saint-Cyr » (1686-1793), Paris, Champion, 1908.
- Dr Monery A. -- « Madame de Maintenon infirmière. » *Chronique médicale*, 1911 (p. 161 à 179).
- Dr Sourdille A. -- « L'infirmerie de la Maison royale. » *Histoire de la Médecine*, juin-août 1966 (p. 20 à 30).
- Taphanel A. -- « Mémoires de Manseau, Intendant. » Versailles, L. Bernard, 1902.
- Tournier J. -- « Le Clergé et la Pharmacie. » Chapitre IV, « La pharmacie à la Maison de Saint-Cyr » (p. 195 à 209), Paris, 1938.
- « Jeunes filles d'autrefois. » Souvenirs de Marguerite de la Maisonfort, Paris. Ollendorf, 1897.
- Archives de Versailles. -- « Mémoire de ce qui s'est passé de plus remarquable dans la Maison de Saint-Louis à Saint-Cyr. » Tome I, 1682-1739. Tome II, 1740-1787. Manuscrit relié.
- Archives des Yvelines. -- Inventaires de l'Apothicaire. Liste des maladies éliminatoires, par Chamillard (série D).

